



Transformation grange agricole en habitation

Par **Tiphaine Robert**, le **26/03/2017** à **09:40**

Bonjour,

Mon conjoint et moi souhaiterions rénover une grange qui appartient à son grand père et dont son père est usufruitier. Ils comptent faire une donation à mon conjoint afin qu'on puisse y faire les travaux. Ma question est : Es ce qu'avec un acte notarial supplémentaire nous pouvons faire en sorte que la future maison soit également à moi (après mariage par exemple) car je vais y investir de l'argent et je veux le faire seulement si je peux posséder une partie de la maison.

J'espère que ma description est claire[smile7]

Merci par avance pour votre réponse

Par **youris**, le **26/03/2017** à **10:50**

bonjour,

il faut que le grand père et le père vous fasse donation d'une partie du bien directement à vous mais vous aurez des frais de donations importants à payer puisque vous n'avez aucun lien familial avec les donateurs.

autre solution, en cas de mariage, il est possible de faire entrer un bien propre d'un époux dans la communauté.

salutations